

COMMUNE DE COQUAINVILLIERS

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 03 juillet 2023 à 19 h 00

Date de convocation : 26 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

NOMS	PRENOMS	PRESENTS	POUVOIR
BOUTY	Louis	X	
BRU	Claire	X	
DECHAUFFOUR	Elisabeth	X	
DOYHAMBOURE	Camille		E. SOPHIE
DUBOIS	Pascale	X	
LEBOCQ	Pascal	X	
LEBRUN	Charles-Henry		
LEGROS	Béatrice	X	
LEGROS	Christian	X	
LENOIR	Michel	X	
MARTIN	Didier	X	
SADOUN	Sadhek	X	
SOPHIE	Evelyne	X	
TELFOUR	Eric	X	
TOURSCHER	Alexandre		

Secrétaire de séance : Mme P. DUBOIS

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé.

Vente du matériel de cantine

Suite à la délibération du conseil municipal en date du 27 février 2023, le matériel de cantine a été mis en vente, par mail et sur des sites de ventes d'occasions. Des propositions d'achats ont été reçues.

OBJET	Prix proposés
Lave-vaisselle	/
Évier double	/
Four	750 €
Piano	350 €
Réfrigérateur	100 €
Congélateur	90 €
Évier inox	150 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la cession des biens suivants aux prix indiqués. Le paiement est demandé aux acquéreurs avant la mise à disposition du matériel.

Cession de la licence IV

En 2020, la Commune de Coquainvilliers a acheté la licence IV à Mr BERTLIO, au prix de 4 500.00 €. Pour permettre l'exploitation de la licence, Mr TELFOUR a réalisé une formation qui a coûté 560 €

En 2023, la Communauté d'Agglomération sollicite l'acquisition de notre licence IV et propose un prix d'achat de 5 000.00 €. Cette licence IV est destinée au restaurant présent dans le bâtiment de la Filature des Possibles (rue d'Orival à Lisieux).

L'assemblée est tout à fait d'accord pour céder la licence à l'agglomération, dans l'intérêt communautaire.

Au vu des prix pratiqués sur le marché et considérant la rareté des licences IV disponibles, l'assemblée estime la licence IV à 7 000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la cession de la licence IV à la communauté d'agglomération Lisieux Normandie au prix de 7 000.00 €

Location de la cantine – après travaux

Des travaux de rénovation vont être faits cet été à la cantine et du matériel professionnel sera mis en place.

La cantine est louée environ 10 fois par an à des personnes domiciliées sur la commune.

Au vu du coût et de la technicité du matériel installés dans la cantine, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne plus louer la cantine aux particuliers.

Location de la salle rouge

Il a été étudié la possibilité de mettre en location la salle rouge :

- pour le week-end (samedi – dimanche)
- avec tables, chaises, vaisselles pour 45 personnes

Le lave-vaisselle et l'évier double pourrait être installés dans la cuisine. La location serait principalement pour des buffets froids ou des repas chauds (avec traiteur).

Cela nécessite de déménager les jouets de la garderie, lorsque nécessaire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser la location de la salle rouge au week-end pour les habitants de Coquainvilliers
- de fixer les tarifs de location tel qu'indiqués ci-dessous
- d'autoriser l'installation du lave-vaisselle et de l'évier double dans la cuisine.

Location de la salle polyvalente

Vin d'honneur

15.10 au 15.05 = 200.00 € la journée

16.05 au 14.10 = 150.00 € la journée

Manifestations diverses

15.10 au 15.05 = 250.00 € la journée / 150.00 € la demi-journée

16.05 au 14.10 = 200.00 € la journée / 120.00 € la demi-journée

Vente expo

15.10 au 15.05 = 280.00 € la journée / 490.00 € 2 jours

16.05 au 14.10 = 240.00 € la journée / 390.00 € 2 jours

Caution : 150.00 €

Cérémonie familiale, suite à un enterrement au cimetière communal

Mise à disposition gratuite, aux administrés de la commune de Coquainvilliers.

Prêt des tables et des chaises de la salle polyvalente aux administrés de la commune

0.50 € la chaise

1.50 € le banc

2.00 € la table

Caution : 20.00 €

Prêt du camion communal aux associations de la commune.

Gratuit, avec des déplacements de moins de 10 km

Remise à niveau du carburant, si déplacement de plus de 10 km.

Location des salles aux administrations

- Tarif « réunion » du 01.10 au 30.04 : 70 €

- Tarif « réunion » du 01.05 au 30.09 : 50 €

Salle rouge – uniquement aux administrés de la commune

15.10 au 15.05 = 380.00 € le week-end

16.05 au 14.10 = 220.00 € le week-end

Caution : 150.00 €

La salle rouge est louée aux administrés de la commune de Coquainvilliers.

Tarif des salles pour les activités sportives

À la rentrée de septembre 2022, voici le tarif des salles pour les activités sportives :

- 7.50 € par heure d'utilisation des salles

- 5 € par heure d'utilisation, dès 3 heures et plus d'utilisation consécutive des salles

Au vu du calcul du coût de revient 2022 et du taux d'inflation, l'assemblée s'inquiète de l'évolution tarifaire du coût de l'énergie.

Le conseil municipal de Coquainvilliers, à l'unanimité, décide de fixer le tarif d'utilisation des salles pour les activités sportives ayant une adhésion payante :

- 10.00 € par heure d'utilisation des salles

- 7.50 € par heure d'utilisation, dès 3 heures et plus d'utilisation consécutive des salles

pour l'année 2023 - 2024

Projet d'isolation des salles

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le lancement de la consultation d'architecte pour l'étude et la maîtrise d'œuvre des travaux d'isolation thermique

des salles et autorise Madame le Maire à accomplir les formalités nécessaires à l'application de cette délibération.

Avis modification simplifiée n° 5 du PLUI

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne un avis favorable à la modification simplifiée n°5 du PLUI Lintercom.

POUR : ...12..., CONTRE : ...0.., ABSTENTIONS : ...1..

Acquisition d'une citerne à fioul

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne un accord de principe pour l'acquisition d'une citerne à fioul, qui sera installée au bâtiment des services techniques, pour un montant global estimé à 2 000 €H.T.

Déclassement de voirie et projet d'aménagement du parking – Rue des Pommiers

Mr MERMIN est venu sur place pour borner le terrain et éditer un plan d'aménagement du parking et d'une parcelle à bâtir rue des Pommiers

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder au déclassement de 113 m2 de voirie en terrain privé pour permettre de réaliser une parcelle à bâtir, située rue des Pommiers, tel qu'indiqué sur le plan joint,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de confirmer la décision de créer un parking de 21 places avec une voie d'accès, depuis la rue des Pommiers sur la parcelle AA 132, actuellement classée en zone N du PLUI.

Aire de jeux à l'espace de loisirs

La commission Fleurissement a étudié des devis d'aire de jeux à l'espace de loisirs.

Le Conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le devis MEFRAN pour un montant de 9 950.00 € H.T.

Acquisition d'illuminations

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer le devis MEFRAN pour un montant de 4 180.00 € H.T.

Commission Travaux

Mr MARTIN présente les travaux de la commission :

- peinture des gardes corps : un devis est en cours d'étude
- le contrôle de désenfumage des salles est validé,
- les travaux de la restauration scolaire commenceront dès le début des vacances scolaires,
- la fibre de l'école sera installée pour la rentrée de septembre 2023,

- Les travaux de voirie prévu Chemin de la Fontaine Poulain seront réalisés en septembre 2023.

Commission Fêtes et cérémonies

Le repas des aînés aura lieu le 17 octobre 2023 à Cerza. Le rendez-vous aura lieu dès 11 h pour une visite en petit train et une séance de cinéma.

Commission Fleurissement

La commission étudie une remise en question du fleurissement et cherche un nouveau fournisseur.

Questions diverses

Prochaine réunion du Conseil municipal : lundi 11 septembre 2023 à 20 h 30

- précédée d'une visite de la cantine à 20 h 00

Réunion de la commission Communication : jeudi 14 septembre 2023 à 19 h 00

Remise des prix des maisons fleuries : vendredi 06 octobre 2023 à 19 h 00